

HORAIRES & COUT

CLASSE DE MENTIONS COMPLEMENTAIRES : 1 an

HORAIRES :

LUNDI de 8 H 00 à 11 H 50 et de 13 H 00 à 16 H 50

MARDI de 8 H à 12 H

1. Les dates de stages seront communiquées à l'élève en temps utile

DROIT D'INSCRIPTION : **60 euros.**

FRAIS DE SCOLARITE : **340 euros** pour l'année scolaire payable en deux fois :

- 1 chèque au 1^{er} Novembre 2010 (170 €)
- 1 chèque au 1^{er} Décembre 2010 (170 €)

MATERIEL & FOURNITURES : **550 € (Styliste/Visagiste) ou 450 € (Coloriste/Permanentiste)**

Dans ce montant sont compris :

1. Le sac et tout le matériel professionnel (liste ci-jointe), fournis par l'établissement.
2. Tous les livres d'enseignement professionnel.
3. Abonnement « Coiffure de Paris ».

Cette somme peut être réglée en quatre fois maximum. Ces chèques seront remis lors de l'inscription définitive et encaissés au :

Styliste/Visagiste :

OU

Coloriste/Permanentiste :

- A l'inscription définitive : 137.50 €
- Au 1^{er} Novembre 2010 : 137.50 €
- Au 1^{er} Décembre 2010 : 137.50 €
- Au 1^{er} Janvier 2011 : 137.50 €

- A l'inscription définitive : 112.50 €
- Au 1^{er} Novembre 2010 : 112.50 €
- Au 1^{er} Décembre 2010 : 112.50 €
- Au 1^{er} Janvier 2011 : 112.50 €

CAUTION : 152 Euros.

152 Euros non encaissés qui seront rendus en fin de scolarité pour tout contrat mené à terme, déduction faite éventuellement :

- 1 Soit des frais de réparation des dommages provoqués par l'élève
- 2 Soit des locations de blouses dues par l'élève
- 3 Soit des amendes demandées aux élèves pour oubli à l'établissement de matériels ou vêtements.
- 4 Soit des livres prêtés et non rendus par l'élève